**Les services scolaires pour les collèges et lycées reprennent :**

* **Le 2 juin 2020 sur le Territoire d’Ardennes Métropole,**
* **Le 3 juin 2020 à Givet et Vireux**
* **Le 8 juin 2020 pour le collège de Liart, Carignan, Rimogne**

Des affichages à bord des véhicules décrivent les mesures d’hygiène et de distanciation sociale dites « barrières ».

Afin de permettre de protéger au mieux les élèves, mais également les conducteurs, il est obligatoire de:

* **Porter un masque**



* Monter par la porte centrale / arrière
* Se placer en quinconce selon la disposition indiquée
* Monter et descendre par la porte arrière, sans bousculade, en respectant une distance physique de 1 mètre
* Respecter les gestes barrières ci-dessous :

Une image contenant dessin

Description générée automatiquement Une image contenant dessin

Description générée automatiquement Une image contenant dessin

Description générée automatiquement

**Tousser et éternuer Utiliser un mouchoir Respecter la**

**dans son coude à usage unique et le distance de**

**jeter en dehors du car 1 mètre**

**dans un lieu approprié**

Les Autocars Francotte vous remercie d’avance pour le respect de ces mesures.

Pour toute demande urgente, merci de nous contacter par email à autocars.francotte@wanadoo.fr

Nous vous remercions de privilégier ce mode de contact plutôt que le téléphone.